

Édition du "REVEIL DU NORD" 106 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS 43, Boul. Haussmann (9^e)

La plus forte vente de la région

Qualité

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING 15, Rue Nationale, 15

LES SCANDALES EN RUSSIE

Ils se multiplient et se développent sur toute l'étendue du territoire

La Russie soviétique n'est pas que le pays de la famine, de la misère, de la révolte. Elle est aussi, par excellence, le pays des scandales, de la corruption, de la dilapidation.

La lecture de la Presse bolchevique russe, elle-même, est édifiante à ce sujet. La découverte à Smolensk et dans la région d'une série de falsifications, de scandales et d'affaires ayant un caractère criminel ; voire contre-révolutionnaire, au point de vue économique, a donné lieu à de nombreux articles, suscitant une certaine indignation dans les milieux dirigeants et communistes.

La « Krasnaïa Gazeta de Léningrad » publie la décision du présidium du Comité central du Parti communiste en ce qui concerne la situation de l'organisation du parti à Smolensk, directement atteint en raison du rôle joué par certains communistes en vue. Ladite décision constate que, depuis nombre d'années, à Smolensk et dans la région, des sommes considérables avaient été dilapidées, que dans nombre de fabriques régnait le désordre, la débauche, l'ivrognerie méthodiques, que la « décomposition » du Parti communiste se manifestait sous différentes formes dans les organisations du parti et dans les administrations soviétiques.

La « Pravda » consacre un éditorial aux scènes de désordre qui éclatent dans les Bourses du travail, plus particulièrement à Moscou, Léningrad et en Ukraine. Des correspondances de ce genre relatives aux abus de tout ordre, aux désordres qui régnent dans les syndicats, paraissent, de plus en plus nombreuses dans le « Troud » de Moscou. Des abus ont été constatés à la direction des travaux publics communaux à Odesa.

A Kazan, dix-huit membres de la magistrature ont été destitués pour ivrognerie, corruption et autres actes susceptibles de discréditer le pouvoir soviétique (Pravda). A Orcha, une enquête est ouverte, en raison des scandales qui ont été découverts dans l'administration des chemins de fer (Izvestia). A Smolensk, le Procureur près le tribunal régional et son substitut, ont été révoqués pour actes reprochables, le président du Comité exécutif du canton de Katynsk a été révoqué et le comité communiste dissous en raison de l'esprit « bureaucratique » qui existait dans les coopératives de la région (Izvestia).

Dans la région de Tambov, un scandale semblable à celui de Smolensk, a été découvert. Le contremaître d'une usine de textile nommé Tourbinski, a été arrêté et exclu du parti communiste. L'enquête ayant établi qu'une vingtaine d'ouvrières avaient été victimes. La cellule communiste et le comité d'usine ayant fermé les yeux sur ce scandale, ces deux organismes ont été dissous (Pravda). Au Daghestan, M. Akhounov, commissaire du peuple pour l'Agriculture, a été révoqué et traduit devant les tribunaux pour négligence dans l'affaire du consortium vinicole. Ce consortium, à la tête duquel se trouvait un certain Taguir, avait été, dit la « Buednota », transformé en asile pour les « anciens commerçants, industriels et officiers ». Toute petite clique ajoute cet organe, travaillant sans contrôle, il en résultait de graves pertes pour l'Etat. A Vladimir, à Toupsé, sur la Mer Noire, dit la « Pravda », des irrégularités ont été constatées, ivrognerie, abus de pouvoir, vols, etc. A Mouron, dans le gouvernement de Vladimir, le réviseur Vetcherov, envoyé pour faire une enquête sur l'administration soviétique locale, a organisé une beuverie dans la localité. Une nouvelle enquête aurait été prescrite (Biednota).

Des faits plus « révoltants », selon l'expression des « Izvestia » se seraient passés à l'Institut d'éducation sociale pour les enfants abandonnés de Léningrad. L'exposé du correspondant des « Izvestia » sur les faits qui se sont produits, mérite une attention toute particulière. Il est dit notamment : « Bien que des crédits suffisants aient été assignés chaque année pour l'éducation de ces enfants (200.000 roubles, soit 2 millions 600.000 francs), l'atmosphère qui règne à l'Institut est telle que les enfants sont poussés au suicide, au vol, à l'ivrognerie. Récemment, un des élèves de dernière année nommé Sidorov s'est pendu. D'après le récit de ses camarades, il avait mis fin à ses jours pour échapper aux mauvais traitements des administrateurs de l'Institut, en particulier du directeur Komarov. Deux jeunes filles, Ismailova et Alerianova, ont tenté de se suicider pour les mêmes motifs. Trois mineures de l'Institut devinrent mères. Ce ne sont pas seulement les garçons qui fumaient et s'enivraient, mais les jeunes filles aussi. Des cas de vol ont été plusieurs fois constatés, les professeurs eux-mêmes participant à ces vols. »

A Tiflis, le collège de la « Guépéou » (police d'Etat de Géorgie) ayant examiné l'affaire dite de la douane de Batoum, a condamné à être fusillés l'ancien directeur de ladite douane, M. Jordania, le chef de l'une de ces sections, M. Moniava, le chef de la douane de Sarplinsk, M. Kartava et le contrôleur Gouberidze. D'après l'acte d'accusation, les inculpés auraient commis des irrégularités, auraient accepté des pots-de-vin et auraient joué le rôle de contrebandiers (Pravda Vostok).

L'affaire de concussion, enfin, dans laquelle sont impliqués 130 fonctionnaires soviétiques, commerçants et avocats de la région du Don, a pris fin après un mois de débats, devant le tribunal de Rostov-sur-le-Don.

D'après les « Izvestia » les accusés étaient l'objet de poursuites pour avoir fraudé le fisc. Les fonctionnaires inculpés appartenaient à l'Administration des Finances ; on leur reprochait l'acceptation « systématique » de pots-de-vin. Deux des plus compromis, le contrôleur des contributions Potchkovski et son collègue Riagounov ont été condamnés à dix ans

Un important Conseil des Ministres a eu lieu hier matin

Un projet de M. Loucheur pour l'arbitrage des conflits du travail a été signé. En outre, M. Grimpret a été nommé directeur général des chemins de fer.

Les membres du Gouvernement se sont réunis hier matin, en Conseil des Ministres, à l'Élysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

M. Louis Barthou, garde des sceaux, ministre de la justice, a fait signer au Président de la République, un décret nommant procureur général à Besançon, M. Etias, procureur de la République à Reims.

M. Painlevé, ministre de la guerre, a fait signer deux décrets, nommant commandant du 30e corps d'armée (armée du Rhin), le gé-



M. Grimpret, l'ancien et sympathique ingénieur en chef du département du Nord, vient, ainsi que nous l'avons annoncé, d'être nommé officiellement directeur général des chemins de fer au Ministère des Travaux Publics en remplacement de M. Schwob. Nous lui adressons nos vives et bien sincères félicitations.

néral Goubeau, en remplacement du général Barthélémy ; commandant du 8e corps d'armée à Dijon, le général de Vaulgrenant, en remplacement du général Fournier. M. Fergé, ministre des travaux publics, a fait signer un décret nommant directeur général des chemins de fer, en remplacement de M. Edmond Schwob, mis en disponibilité sur sa demande, M. Grimpret, directeur de la voirie routière et des forces hydrauliques au Ministère des Travaux Publics. M. Loucheur, ministre du travail, a soumis à la signature du Président de la République un projet de loi portant modification du code du travail et relatif à la procédure de conciliation.

La suite de la séance a été consacrée à l'expédition des affaires courantes. Les membres du Gouvernement se réuniront en Conseil de Cabinet jeudi et en Conseil des Ministres samedi.

L'ordre du jour des Chambres

Suivant les renseignements recueillis à la sortie du Conseil, les membres du Gouvernement ne se sont pas occupés, dans leur réunion de mardi matin, de l'ordre du jour des Chambres. Cette question sera examinée au cours du Conseil de Cabinet de jeudi, auquel on espère que M. Chéron, ministre des finances, dont l'état de santé est de plus en plus satisfaisant, pourra assister.

M. Grimpret prendra possession de ses nouvelles fonctions à partir du 1^{er} février

Le Ministère des Travaux Publics nous communique la note suivante :

Par décision en date de ce jour M. Schwob, directeur général des chemins de fer, sur sa demande et pour convenance personnelle, placé dans la situation de disponibilité sans traitement. M. Schwob est nommé directeur général honoraire du Ministère des Travaux Publics.

M. GRIMPRET, directeur de la voirie routière, des forces hydrauliques et des distributions d'énergie électrique, est nommé directeur général des chemins de fer, en remplacement de M. Schwob. Il prendra possession de ses nouvelles fonctions à partir du 1^{er} février prochain s.

L'affaire des métaux de Jeumont

L'enquête qui se poursuit activement, entrerait dans une phase nouvelle

Nos lecteurs sont au courant de cette formidable affaire de fraude de métaux de Jeumont. On sait que pour échapper au fisc, sous le couvert de certaines compromissions, des wagons de métaux traversaient la frontière en toute sécurité et sans déclaration douanière. Les inculpés qui sont tous en liberté sont au nombre de 27.

Le juge d'instruction d'Avesnes poursuit activement son enquête. Il a entendu hier M. P... ; chaque semaine, trois inculpés sont convoqués dans son cabinet. Ils affirment tous que l'agent en douane de Jeumont, autrement dit le transitaire, a abusé de leur licence. Cet agent est décédé récemment et c'est son fils qui lui a succédé depuis le 1^{er} octobre. Les services douaniers ont maintenu leur plainte. La tâche des magistrats est particulièrement délicate dans cette affaire dont on ne sait qu'à peu près. C'est précisément les promoteurs de cette contrebande que le Parquet d'Avesnes s'efforce aujourd'hui de rechercher. Parmi les nombreux délinquants, il en est venu du Havre, d'Avignon, de Paris et de toute la région.

Bien que l'affaire se présente sous un aspect délicat, nous croyons pouvoir affirmer qu'elle prend une tournure nouvelle. Nous ne manquons pas de tenir nos lecteurs au courant des progrès de l'instruction.

Le tragique guet-apens d'Aulnoye

La victime accuse un 4^e Algérien d'être l'instigateur du drame. Les 3 agresseurs arrêtés à Paris vont être transférés à Avesnes.

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Nos lecteurs connaissent dans tous ses détails le drame d'Aulnoye dont fut victime l'Algérien Hocine Medjouna, qui fut le centre traversé par une balle de revolver. Medjouna, qui se rétablit officiellement de sa blessure, accuse aujourd'hui.

Sur un lit de souffrances

Nous avons pris hier des nouvelles de Medjouna. L'infirmière qui le soigne avec beaucoup de dévouement nous a déclaré que l'état du blessé est stationnaire et que les médecins nous a expliqué qu'il n'avait personnellement aucun lien de parenté avec ses agresseurs. Il nous a déclaré également que ces derniers avaient résolu de se venger prochainement que son frère leur avait affirmé qu'il était responsable d'une querelle tragique qui s'était déroulée il n'y a pas bien longtemps en Algérie, pour une question de terrains et au cours de laquelle un de ses coreligionnaires aurait trouvé la mort à la suite d'un coup de couteau mortel.

Les déclarations de la victime

Une querelle d'intérêts qui a éclaté, nous l'avons dit, en Algérie, sert de base à la tentative de meurtre dont il a été victime. Medjouna nous a expliqué qu'il n'a pas pu encore porter plainte et que, selon lui, est l'instigateur du drame, il s'agit d'un nommé C... B... qui habite Sainville à Paris dans le 19^e arrondissement. Medjouna a affirmé énergiquement, malgré ses blessures, que ce B... était l'auteur principal du guet-apens, bien que n'y ayant pas pris une part directe.

Un quatrième

Ses souffrances ne lui permettant pas de s'expliquer verbalement plus longtemps, Medjouna a écrit sur notre bloc-notes le nom d'un quatrième algérien, contre qui il n'a pas pu encore porter plainte et qui, selon lui, est l'instigateur du drame. Il s'agit d'un nommé C... B... qui habite Sainville à Paris dans le 19^e arrondissement. Medjouna a affirmé énergiquement, malgré ses blessures, que ce B... était l'auteur principal du guet-apens, bien que n'y ayant pas pris une part directe.

Comment les individus furent arrêtés

Au lendemain de l'attentat, M. Jacques, juge d'instruction à Avesnes et le lieutenant Verquin, ont transmis à Paris le signalement des agresseurs qu'avait donné elle-même la victime. Or, M. Jacques a été avisé télégraphiquement de l'arrestation des trois bandits qui ont été conduits immédiatement au petit parquet de la Seine, où ils ont subi l'interrogatoire d'usage. Leur transfert à Avesnes a été rapide et on les y a allés dans quelques jours. Les algériens n'ont fait aucune déclaration. Ils n'ont pas répondu aux questions qui leur ont été posées et l'affaire sera instruite par le parquet d'Avesnes. M. F.

Disparitions inquiétantes dans notre région

Celle d'un septuagénaire à Douai

Nous avons signalé, hier, la disparition de M. Alphonse Emsens, 76 ans, qui le dimanche 30 décembre, a quitté le domicile de sa fille Mme Lefebvre, chez laquelle il habitait au faubourg d'Esquerchin, « baraqueux » Fidon, 1, à Douai.

Pour aider aux recherches susceptibles de faire retrouver le septuagénaire, nous donnons aujourd'hui sa photographie.

Celle d'un sexagénaire à Roubaix

Nous donnons ci-contre la photographie de M. Jacques Derycker, âgé de 60 ans, demeurant 68, rue de la Guinguette à Roubaix, qui a disparu depuis le 7 janvier, dans les circonstances que nous avons relatées.

Le sexagénaire Derycker, dont nous avons donné le signalement, est atteint de troubles mentaux. Chaque jour grandit l'inquiétude des siens qui se demandent avec angoisse ce que le malheureux est devenu.

M. Jacques DERYCKER

MANŒUVRES NAVALES AMÉRICAINES



An cours des récentes manœuvres navales américaines qui se sont déroulées devant San Diego, Californie on a employé les bombes fumigènes qui rendent invisibles les navires de combat. On voit ici une vue prise pendant la manœuvre.

L'ÉTAT du Maréchal FOCH

« Atténuation légère des symptômes » dit le bulletin officiel

Voici le bulletin de santé du Maréchal Foch qui a été rédigé hier matin, à 9 heures : « Atténuation légère des symptômes ; l'état cardiaque et l'état général présentent une amélioration ». Signés : Docteurs Davenières, Heish, Boyer.

Dès la première heure de nombreuses personnalités sont venues prendre des nouvelles du



M. LE MARÉCHAL FOCH

Maréchal Foch. Sur le registre déposé dans le logg du congrès se sont inscrits notamment MM. Walbec, ancien ambassadeur ; René Domini, secrétaire perpétuel de l'Académie Française et le général Weygand.

Une consultation a eu lieu à 11 heures, avec le professeur André, de Nancy, qui avait suivi le Maréchal Foch pendant toute la guerre et pendant son voyage en Amérique. Le professeur André n'a pas pu qu'échanger ses idées avec le docteur Heish Boyer et le docteur Davenières, médecin de la famille Foch. Aucun bulletin n'a été publié à la suite de cette consultation.

L'état de M. Joseph Caillaux

L'état de M. Caillaux s'améliore mais lentement. Les blessures paraissent facilement guérissables, mais l'organisme n'est pas sans ressentir en plusieurs points du terrible choc reçu.

La santé des souverains anglais

On annonce officiellement que l'amélioration excessive lente de l'état du roi continue. La reine est presque complètement rétablie du rhume qui l'avait retenue à la chambre plusieurs jours.

Le Réveil Illustré est paru ! il publie : Un article documentaire : Au Cimetière national militaire de Lorette... Un roman-Cinéma : La Chaussée des Géants, etc.

MANŒUVRES NAVALES AMÉRICAINES



An cours des récentes manœuvres navales américaines qui se sont déroulées devant San Diego, Californie on a employé les bombes fumigènes qui rendent invisibles les navires de combat. On voit ici une vue prise pendant la manœuvre.

L'assassinat d'un Algérien à Hautmont

Saïd Benamer, qui tua son compatriote Menheb a été condamné à 6 ans de réclusion par les jurés du Nord. Saadi Tahar a été acquitté

C'est un drame stupide où l'ivresse a certainement sa part qui amenait hier mardi, devant le jury du Nord, deux Arabes.

Saïd Benamer, 36 ans, et Saadi Tahar, 35 ans, tous deux manoeuvres à Hautmont, ont été jugés pour l'assassinat d'un de leurs compatriotes, Mohamed Menheb. Et voici dans quelles circonstances :

Querelle au cabaret

Le 5 mai 1928, vers 1 heure de l'après-midi, plusieurs Arabes consommant dans le débit sis à Hautmont, 113, rue de Boussière, par un de leurs compatriotes, Saïdani Mohamed Tahar.

Un nombre des consommateurs se trouvant notamment Saadi Tahar et Mohamed Menheb, en proie l'un comme l'autre à une certaine exaltation.

Une discussion s'éleva entre eux, causée par le refus du premier de payer à boire au second. La discussion ne tarda pas à s'envenimer, et Menheb, qui se prévalait de sa force, défit l'un des Arabes présents ; Saadi Tahar releva le défi.

Dans la rue

Le tenancier jugea prudent à ce moment de les mettre l'un et l'autre à la porte. Mais avant de sortir, Saadi Tahar avait eu le temps de s'armer, chez le débitant et sans qu'on s'en aperçut, d'un couteau de cuisine.

Son camarade Benamer, qui avait assisté à la discussion, décida en même temps de se joindre à lui et, après s'être muni de son revolver, s'engagea, précédé de Saadi Tahar et de Mohamed Menheb, dans la direction du bois de Boussière, tout proche.

La scène du crime devait se dérouler rapide et brutale. Frôlé de Saadi Tahar et suivi de Benamer, dont il ne soupçonnait pas les intentions, Mohamed Menheb pénétra dans le bois.

Le drame et la mise en scène

Il avait à peine parcouru une vingtaine de mètres que, sans que Saadi Tahar eût eu même l'occasion de faire usage de son couteau, Benamer se rapprocha de la victime et tira par derrière une balle de revolver.

Le projectile troua la carotide, traversa la deuxième vertèbre cervicale, léssa la moelle, s'incrustant au fin de parcours dans le massif facial, sous l'orbite. La mort fut instantanée. Pour faire croire qu'ils avaient été provoqués, les accusés disposèrent dans la main droite de la victime un petit couteau de poche ouvert et bien inoffensif et le chemin d'Hautmont et retournèrent chez Saïdani.

Explications d'Arabes

Peu de temps après, la police procéda chez le tenancier, sans que Saadi Tahar eût eu même l'occasion de faire usage de son couteau. Benamer se rapprocha de la victime et tira par derrière une balle de revolver.

Le meurtrier Delpeire, rentré chez lui, a été arrêté par deux agents, après avoir avoué sa tentative de meurtre.

Arrestation du meurtrier

Le meurtrier Delpeire, rentré chez lui, a été arrêté par deux agents, après avoir avoué sa tentative de meurtre.

Une lettre du meurtrier

Ajoutons que celui-ci avait voulu se pendre avant l'arrivée des représentants de l'ordre, et c'est grâce à l'intervention d'un voisin, M. Metzger, qu'il ne put mettre son projet à exécution.

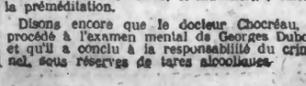
L'enquête

L'enquête ouverte a établi que c'est à la suite d'une querelle de voisins que s'est produite cette tentative de meurtre.

L'état de la victime

M. Burman, soigné par le docteur Lheureux, s'est rendu à l'Hôpital Pasteur pour se faire extraire la balle qu'il a dans le cou. Celle de sa main a pu être extraite dans la soirée.

UN RAID ORIGINAL



C'est celui qu'on appelle le raid de Merbach à Paris, où l'on a ramassé un tonneau par deux de ses camarades, le moineau Botzkowsky, surmonté de ses coups de revolver une amie, la belle Mlle Percin. Le drame se passa dans l'ombre d'un escalier.

LES 70 ANS DE L'EX-KAISER



L'ex-Kaiser Guillaume II va fêter le 77 janvier, son 70e anniversaire. Voici l'une de ses dernières photographies.

Un drame dans les W.C. AU CATEAU

Un homme fut blessé de 3 balles de revolver tirées par un de ses voisins qui a été arrêté

Hier, un drame, aussi rapide qu'imprévu et qui aurait pu avoir des conséquences très graves, s'est produit au Cateau, jetant l'émoi parmi la population : un homme a tiré quatre coups de revolver sur un de ses voisins, alors que ce dernier se trouvait dans les w.c. Voici d'ailleurs les faits tels qu'ils se sont déroulés :

Dans les W.C...

M. Aimé Burman, âgé de 61 ans, journalier, 39, rue d'En-Bas, à Le Cateau, se trouvait, à treize heures, dans les w.c., lorsqu'un sieur Edouard Delpeire, 68 ans, demeurant au 122, chaussée de l'Intervention, descendit dans la cour et, pour un motif encore inconnu, tira quatre coups de revolver.

M. Aimé Burman reçut une balle dans la joue gauche, la tête qui s'est logée dans le cou ; une autre au poignet gauche, et une au poignet droit ; la quatrième balle ne l'atteignit pas.

Edouard Delpeire, son coup fait, prit aussitôt la fuite.

M. Burman, dont l'état n'est pas grave, se rendit à la clinique du docteur Lheureux, lequel lui donna les soins que nécessitent ses blessures. Le blessé alla ensuite faire sa déposition au bureau de police.

Arrestation du meurtrier

Le meurtrier Delpeire, rentré chez lui, a été arrêté par deux agents, après avoir avoué sa tentative de meurtre.

Une lettre du meurtrier

Ajoutons que celui-ci avait voulu se pendre avant l'arrivée des représentants de l'ordre, et c'est grâce à l'intervention d'un voisin, M. Metzger, qu'il ne put mettre son projet à exécution.

L'enquête

L'enquête ouverte a établi que c'est à la suite d'une querelle de voisins que s'est produite cette tentative de meurtre.

L'état de la victime

M. Burman, soigné par le docteur Lheureux, s'est rendu à l'Hôpital Pasteur pour se faire extraire la balle qu'il a dans le cou. Celle de sa main a pu être extraite dans la soirée.

UN RAID ORIGINAL



C'est celui qu'on appelle le raid de Merbach à Paris, où l'on a ramassé un tonneau par deux de ses camarades, le moineau Botzkowsky, surmonté de ses coups de revolver une amie, la belle Mlle Percin. Le drame se passa dans l'ombre d'un escalier.